

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 1^{er} juillet à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
M. Lucien MONNERIE à Mme Marylise FOIDART
M. Hugues DEVAUX MARKOV à M. Georges THIERY
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Absent (s) :

Mme Mégane PROUTEAU

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 juin 2021
Date de l'affichage	24 juin 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de votants	32

2021 74

**Modification du tableau des effectifs : suppression de postes – service
Education jeunesse et sports – pôle scolaire**

Rapporteur : F. Ballester

En raison du départ à la retraite d'un agent du service Education, jeunesse et sport – pôle scolaire, il est proposé de supprimer le poste correspondant à compter du 1^{er} juillet prochain.

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste supprimé	Motif	A compter du
Animation	C	1	Adjoint animation principal 2ème classe à temps non complet 13h03	Départ en retraite	01/07/2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis du comité technique en date du 10 juin 2021,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 23 juin 2021,

DECIDE de supprimer le poste d'adjoint animation principal 2^{ème} classe à temps non complet à 13h03 à compter du 1^{er} juillet 2021.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 2 juillet 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

